NINZ S.p.A. - corso Trento, 2/A
I-38061 ALA (TN) / ITALIE www.ninz.it
Tel. + 39 0 464 678300
Fax. +39 0 464 679025 info@ninz.it

KIT EXUS LA A

BARRE ANTIPANIQUE pour issues de secours

A095-F

5001181/1 - 02/19

Codes commerciaux	
4204302.005	KIT EXUS LA A pour portes UNIVER coupe-feu
Nom et adresse du fabricant	NINZ S.p.A. - corso Trento 2/A I-38061 ALA (TN) - ITALIE
Année application marque	2007
Norme	EN 1125:2008 + EC1:2009
N° organisme certificateur	0425
N° du certificat CE	0425-CPR-001228

N° DoP	1125-TW-EX-01
Site web	https://www.ninz.it/it/download/dop
Classification	3 7 7 B 1 3 2 1 A A

N° de classification
1 er Caractère - degré 3 - Catégorie d'utilisation très fréquente
2 ème Caractère - degré 7 - Durabilité 200.000 cycles
3 ème Caractère - degré 7 - Masse de la porte au-delà de 200kg
4 ème Caractère - degré B - Indiquée pour portes coupe-feu/antifumée
5 ème Caractère - degré 1 - Sécurité, indiquée pour voies d'évacuation
6 ème Caractère - degré 3 - Résistance élevée à la corrosion 96h
7 ème Caractère - degré 2 - Sécurité des biens 1000N
8 ème Caractère - degré 1 - Saillie de la barre jusqu'à 150mm
9 ème Caractère - degré A - Type d'actionnement avec barre-poussoir
10 ème Caractère - degré A - Indiqué pour portes à un ou deux vantaux

Indiqué pour portes à un vantail ou pour vantail actif (de service) des portes à deux vantaux, présentant des dimensions allant jusqu'à 1350x2880mm/vantail, ayant une masse allant jusqu'à 300kg/vantail, montées sur charnières ou sur tiges, avec résistance au feu allant jusqu'à $EI_2$120 - REI120 et étanchéité à la fumée. Saillie de la barre 125mm.

SYMBOLES UTILISES

AVERTISSEMENT
Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que accidents et dommages au matériel.

ATTENTION
Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.

REMARQUE
Avertissements de caractère technique particulièrement important.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Barre antipanique pour portes à un vantail ou pour vantail actif des portes à deux vantaux installées en issues de secours et actionnée par le biais d'une barre poussoir. Composé de commandes en acier galvanisé, de carters et de leviers en plastique noir, barre de manœuvre en aluminium, bouton fixe extérieur, serrure antipanique et cylindre en laiton nickelé avec trois clés.

Ce produit ne contient et n'émet aucune substance dangereuse, conformément aux dispositions de la norme UNI EN 1125 appendice ZA.

FONCTIONNEMENT

Côté tirant (côté bouton fixe), la porte ne peut s'ouvrir qu'avec la clé elle-même; avec celle-ci le pêne demi-tour doit être reculé, tandis que côté poussant, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre horizontale de la barre antipanique EXUS LP BSP.

AVERTISSEMENTS

La barre antipanique EXUS actionnée par le biais d'une barre horizontale est destinée à être utilisée sur portes installées sur issues de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.

Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales pour sa conformité à la norme EN 1125. Aucune transformation n'est permise, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des dormants qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée, afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.

Il faut faire particulièrement attention à ce qu'un joint de fond de feuillure éventuel n'entrave pas le bon fonctionnement de la barre antipanique.

Dans le cas de portes à deux vantaux qui sont tous les deux équipés d'une barre anti-panique, il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il est indispensable de suivre scrupuleusement les instructions de pose qui figurent dans le présent document. Une fois le travail terminé, l'installateur doit remettre ledit document au responsable du site.

La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.

Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on doit obligatoirement monter les dispositifs préconisés et en aucun cas différents de ceux qui figurent dans le présent document. Cela n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.

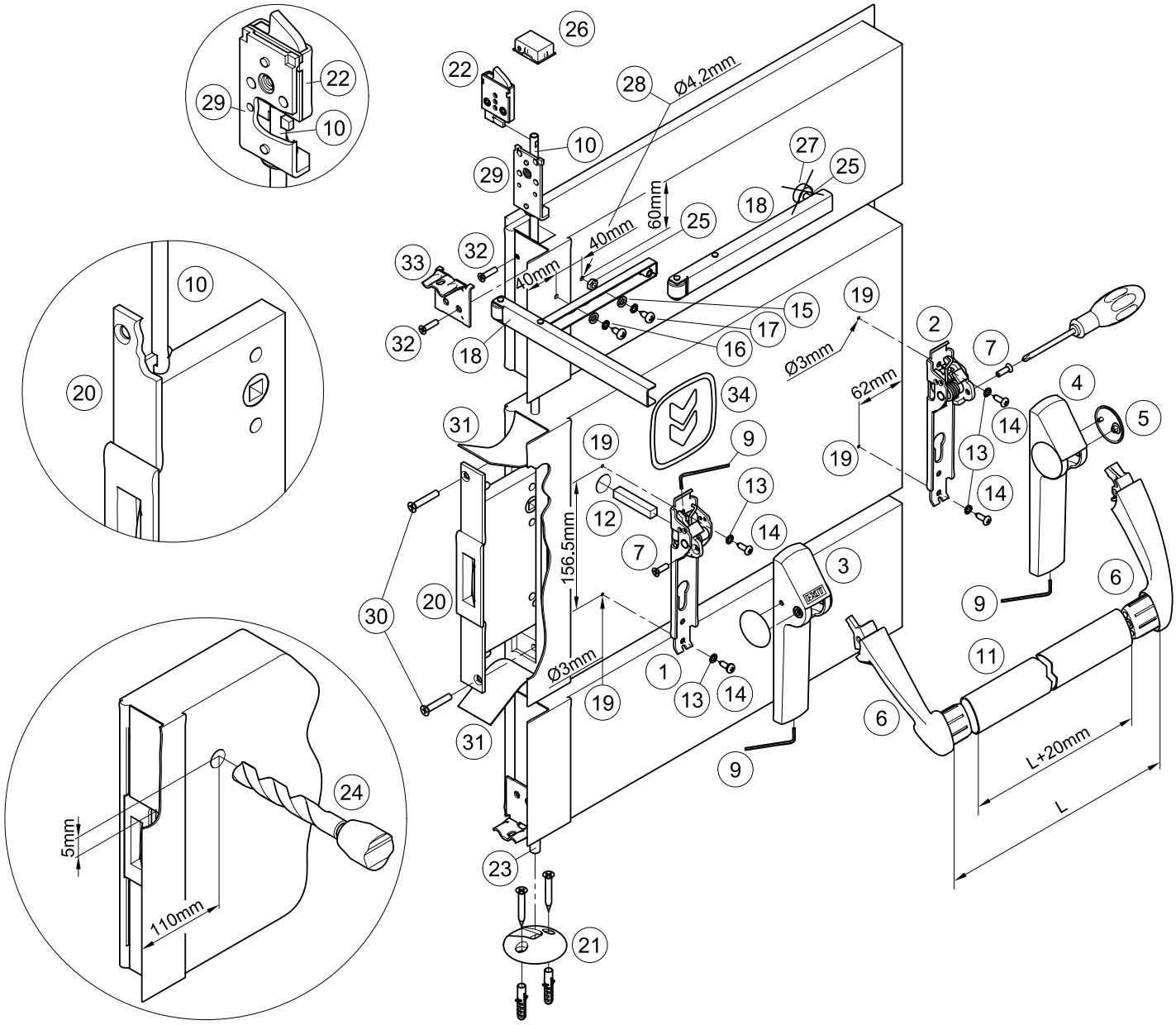
Des dispositifs d'accès de l'extérieur différents des composants certifiés qui sont à la page 4/4, ne sont pas considérés conformes.

La barre anti-panique EXUS est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec structure interne en nid d'abeille.

Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation liée au pas des enfants, personnes âgées et les porteurs de handicap.

Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, doit être placé un pictogramme (flèche).

Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.



CONTENU DE L'EMBALLAGE KIT BARRE ANTIPANIQUE EXUS LA A

position	qté	description
1, 2	01	Ensemble mécanisme Twist/Exus
3, 4, 5	01	Emballage carter Exus LA avec bouchons
6	01	Emballage paire de bras-levier Exus LA
7	02	Vis M5x16mm cruciforme
9	01	Clé hexagonale S2
11	01	Barre de manœuvre en aluminium anodisé
12	01	Tige carré 9x9x52mm
13	04	Rondelle dentée
14	04	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,8x16mm
15	02	Rondelle
16	02	Rondelle dentée
17	02	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø5,5x13mm
18, 25, 27	01	Bras accompagnateur
20	01	Serrure antipanique pour vantail semi-fixe
21	01	Gâche de sol Univer + 2 vis et chevilles
22, 32	01	Dispositif de type pêne en partie haute + vis
34	01	Pictogramme autocollant (flèche verte)
-	01	Gabarit de perçage A034
-	01	Notice de pose Kit barre antipanique Exus LA A Univer coupe-feu

Il est rappelé que l'installateur est tenu de rédiger, de signer et de remettre au titulaire du site une déclaration d'installation correcte, en faisant explicitement référence aux indications qui sont fournies par le producteur du dispositif pour sortie d'urgence et lui remettre une copie de la notice de pose.

N.B. avant de monter la barre anti-panique, le vantail doit être adapté en suivant les instructions.

OUTILS À UTILISER

Tournevis cruciforme de grandeur moyenne ou visseuse électrique, perceuse électrique et foret acier Ø3, Ø4,2 et Ø20mm, scie pour aluminium.

IMPORTANT

- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, qui doit suivre et respecter toutes les indications suivantes.
- Pour une installation correcte il est nécessaire que tous les composants fournis soient installés, rondelles dentées incluses.
- Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
- La barre anti-panique Exus LA A, en raison de sa fonction elle-même, doit être installée sur le côté poussant du vantail passif et le vantail actif doit également être équipé d'une barre anti-panique Exus LA .
- Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
- On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le schéma figurant à la page 2/4.
- Si la porte n'est pas encore installée et pour éviter d'autres opérations d'adaptation, on conseille de définir le sens d'ouverture depuis le début, afin que les opérations de changement du sens d'ouverture indiquée dans la notice de pose de la porte se puissent faire en même temps. La porte de série est préparée avec l'ouverture droite tirante.

INSTALLATION

- Pour faciliter les opérations, il est conseillé de mettre le vantail passif, (semifixe) à plat sur deux chevalets (opération non obligatoire).
- Démonter d'abord tous les composants de poignées ou barres qui sont éventuellement présents.
- Démonter la serrure (20) présente en dévissant les deux vis (30) frontales, en détachant d'abord le joint intumescent (31) collé sur les vis de fixation.
- Enlever le dispositif de type pêne en partie haute (22) en dévissant les deux vis (32) frontales, en enlevant la petite équerre d'assemblage dormant (33) aussi si elle est présente. Il faut faire coulisser le dispositif du montant central en traînant également avec lui le disposer en forme d'angle avec guide (29) et la tringle de liaison en partie haute (10).
- Appliquer le neuf dispositif de type pêne en partie haute (22) présent dans le KIT, amener la tringle (10), le disposer en forme d'angle avec guide (29) et le dispositif (22) dans la position correcte et revisser le tout avec les deux vis M5x20mm (32).
- Appliquer la nouvelle serrure (20) en faisant attention de centrer la fente de la tringle basse et de la tringle supérieure. L'opération doit se faire avec la plus grande prudence, en faisant attention de ne pas abîmer ou déplacer les éventuels composants présents au sein du logement de la serrure. Attention, le carré de la serrure doit être tourné vers le haut de la porte, réutiliser pour la fixation les deux vis M6x35mm (30). Vérifier que les deux tringles soient accrochées et qu'elles peuvent bouger sans entrave.
- Coller à nouveau le joint intumescent (31), en utilisant si nécessaire de la silicone commune et installer correctement le vantail sur le dormant.
- Si elle n'est pas déjà installée, appliquer la gâche de sol (21), en la fixant avec les vis et les chevilles correspondantes, selon la notice de pose de la porte.
- Procéder ensuite au montage de la barre et en cas d'absence du trou pour le passage de la tige carrée (12), percer la tôle du vantail, du côté poussant de la porte, avec un foret Ø20mm, en respectant la position indiquée dans la figure (24).
- Réaliser les trous (19) à l'aide d'un foret acier Ø3mm, en utilisant le gabarit fourni et en respectant le niveau. Forer dans tous les cas le renfort interne aussi.
- Insérer la tige carrée (12) sur le mécanisme de manœuvre (1), jusqu'à effleurer le ressort, en le bloquant avec la vis sans tête, en la vissant avec la clé hexagonale S2 (9).
- Rapprocher le mécanisme (1) en centrant correctement la tige carrée (12) dans le trou de la serrure (20), appuyer sur la tôle du vantail, fixer avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (14) et les rondelles dentées correspondantes (13).
- Fixer le mécanisme (2) de la barre du côté charnières, avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (14), et les rondelles dentées (13).
- Enlever le bouchon (5) qui est tourné vers l'extérieur de chaque carter (3 et 4). Pour ce faire, il suffit d'introduire un doigt à l'intérieur du carter et de pousser le bouchon, sans cependant faire coulisser l'anneau d'arrêt en plastique. Appliquer le carter marqué "EXIT" (3) sur le mécanisme de manœuvre (1), et le carter (4) sur le mécanisme (2). Ne pas fixer les vis sans tête de manière à laisser les deux carters un peu lâches.
- Appliquer les bras-levier (6), en les bloquant avec les vis (7) prévues à cet effet, en utilisant un tournevis cruciforme.
- Prendre la mesure "L" correcte, ajouter 20mm, et couper la barre en aluminium (11) de longueur L+20mm; éliminer les bavures; enlever un bras-levier, enfiler la barre et fixer le tout.
- Fixer définitivement les carters (3 et 4), en vissant les vis sans tête avec la clé (9), mais sans forcer, après quoi, appliquer les bouchons (5).
- Créer les deux trous (28) avec un foret Ø4,2mm à 60mm du chant haut du vantail et espacés entre eux de 40mm. Le premier trou doit être fait à 40mm du bord latéral du montant central.
- Dévisser l'entretoise en caoutchouc (27) en récupérant l'écrou (25) qui servira comme entretoise pour fixer le bras accompagnateur à travers la troisième fente.
- Appliquer le bras accompagnateur (18) comme représenté sur le schéma, en le fixant avec les deux vis autotaraudeuses Ø5,5x13mm (17) et les rondelles (15 et 16).
- Régler la position du petit bras accompagnateur, de telle manière qu'en agissant sur le barre du vantail passif, le vantail actif soit poussé de façon à garantir la séquence de fermeture correcte des deux vantaux (vantail actif bloqué en position d'attente par le régulateur de fermeture).
- Actionner la barre Exus LA A en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (22), ainsi que de la tringle basse (23). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée. Dans le cas de portes coupe-feu, contrôler que la séquence d'auto-fermeture des deux vantaux se fasse correctement.
- Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la poignée, le pictogramme (34) formé de la flèche verte.
- Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force à appliquer sur la barre de manœuvre de la barre Exus LA A A afin de libérer le vantail passif du pêne de la serrure et du verrouillage en partie haute et basse. Marquer les forces ainsi relevées dans le présent document.

UTILISATION

- Vérifier que le vantail s'ouvre toujours aisément.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la barre anti-panique.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes.
- Éviter toute entrave qui pourrait empêcher la course de la barre.
- Ne pas peindre la serrure antipanique du vantail passif, ni les dispositifs de type pêne en partie haute, ni l'embout de la tringle basse et sa guide.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.
- Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaire suivants, à des intervalles ne dépassant pas un mois:

- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et qu'ils n'aient pas été ajoutés à la porte des dispositifs de blocage pas prévus de l'installation originaire.
- Contrôler et actionner la barre antipanique, afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.
- En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originaire.
- Contrôler que toutes les vis soient bien serrées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.
- Actionner la barre anti-panique en la poussant à fond et en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne de la serrure et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (22), ainsi que de la tringle basse (23). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée.
- Contrôler qu'une fois la barre relâchée, se produise le recul complet du contre pêne, de même qu'à la sortie complète du dispositif de type pêne en partie haute et, en fermant le vantail, de la tringle basse.
- Dans le cas de portes coupe-feu, ouvrir les deux vantaux en agissant sur la barre du vantail passif, de manière à contrôler la séquence de fermeture correcte des deux vantaux.
- Contrôler que la barre de manœuvre n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.
- Vérifier que la gâche supérieure et celle du sol ne sont pas obstruées; si c'est le cas, éliminer ce qui les bouche.
- Le produit n'exige aucun entretien particulier: il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques, avec une graisse en spray, le dispositif de type pêne en partie haute, la guide de la tringle basse, les mécanismes internes de la serrure et de la barre, pour cette dernière en agissant par la fente du carter qui est placée sous le bras.
- Pour le nettoyage il faut utiliser un détergent spécifique pour surfaces chromées.
- D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces détachées originales NINZ.
- Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration de correcte installation, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les indications d'entretien fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.



CE 0425

ICIM

ICIM S.p.A. - Identification number: 0425
Piazza Don Enrico Mapelli, 75 - 20099 Sesto San Giovanni (MI) - ITALY

Certificato di costanza delle prestazioni
Certificate of constancy of performance

Certificato N. / *Certificate No.* **0425 - CPR - 001228**

In conformità al Regolamento 305/2011/EU del Parlamento Europeo e del Consiglio del 9 marzo 2011 (Regolamento Prodotti da Costruzione o CPR), questo certificato si applica al prodotto da costruzione:
In compliance with Regulation 305/2011/EU of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 (the Construction Products Certification or CPR), this certificate applies to the construction product:

Dispositivi per le uscite antipanico azionati mediante una barra orizzontale per l'utilizzo sulle vie di esodo
Panic exit devices operated by a horizontal bar, for use on escape routes

SERIE / *SERIES* **TWIST, EXUS LP, EXUS LA, EXUS LX**

MODELLI / *MODELS* **Si veda allegato / *See annex***

Caratteristiche: vedi Allegato / *Characteristics: see Annex*

IMMESSO SUL MERCATO CON IL NOME O IL MARCHIO DI
PLACED ON THE MARKET UNDER THE NAME OR TRADE MARK OF

NINZ S.p.A.

SEDE LEGALE / *HEAD OFFICE* Corso Trento, 2/A - 38061 ALA (TN) - ITALY

UNITÀ OPERATIVA / *PRODUCTION UNIT* Corso Trento, 2/A - 38061 ALA (TN) - ITALY

Questo certificato attesta che tutte le disposizioni riguardanti la valutazione e la verifica della costanza della prestazione e le prestazioni descritte nell'allegato ZA della norma:
This certificate attests that all provisions concerning the assessment and verification of constancy of performance and the performances described in Annex ZA of the standard

EN 1125:2008 + EC1:2009

nell'ambito del sistema 1 di cui al presente certificato vengono applicati e che il controllo di produzione in fabbrica condotto dal produttore è valutato al fine di garantire la
under system 1 set out in this certificate are applied and that the factory production control conducted by the manufacturer is assessed to ensure the

COSTANZA DELLA PRESTAZIONE DEL PRODOTTO DA COSTRUZIONE
CONSTANCY OF PERFORMANCE OF THE CONSTRUCTION PRODUCT

Questo certificato è stato emesso per la prima volta il 18/04/2007 e ha validità sino a che la norma armonizzata, il prodotto da costruzione, i metodi ACVP o le condizioni di produzione nello stabilimento non subiscano modifiche significative, o sino a che non venga sospeso o ritirato dall'organismo di certificazione notificato ICIM S.p.A.
This certificate was first issued on 18/04/2007 and will remain valid as long as neither the harmonized standard, the construction product, the AVCP methods nor the manufacturing conditions in the plant are modified significantly, unless suspended or withdrawn by the notified product certification body ICIM S.p.A.

Il presente Certificato è da ritenersi valido solo se accompagnato dal relativo Allegato / *This Certificate is valid only with the relative Annex*

ICIM S.p.A.
Direttore Tecnico

EMISSIONE / *ISSUE*
18/04/2017

ICIM S.p.A. - Piazza Don Enrico Mapelli, 75 - 20099 Sesto San Giovanni (MI)

0553CM_01_IT

Composants certifiés pour KIT EXUS LA A

Dispositif antipanique:	série “EXUS LA”
Serrure antipanique pour vantail semi fixe:	art. AP 020P
Dispositif de type pêne:	art. 3105024
Gâche pour dispositif:	art. 2401044
Gâche de sol:	art. 2401007
Tringles verticales:	art. 3305015, 3305002
Commandes extérieures:	art. A

PIECES DETACHEES (voir dessin éclaté à la page 2/4)

position	code	description
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 34	3102058.001	Exus LA base - aluminium
1, 2	3105113.001	Ensemble mécanisme Twist-Exus LP/LA
3, 4, 5	3105161.001	Boîte carter Exus LA avec bouchons
6	3105139.001	Boîte bras-levier Exus LA
7	3105093.001	Accessoires vis barre anti-panique BASE Exus LA
11	4204009	Boîte barre aluminium anodisé ou laqué
9, 12, 13, 14, 21	4211101.042	Boîte A Twist/Exus Univer
20	3201001.024	Serrure antipanique pour vantail semi fixe AP020P Proget et Univer coupe-feu
22, 32	3105024.001	Dispositif de type pêne en partie haute + vis pour vantail semi-fixe Univer et Rever
10	3305015.001	Tringle haute Proget, Univer et Rever (indiquer l’hauteur de tableau FMH)
23	3305002.001	Tringle basse Univer et Rever
26	4212028.001	Boîte de 10 gâches en plastique à rouleau Univer et Rever
15, 16, 17, 18, 25, 27	3305001.001	Bras accompagnateur avec rondelle et vis
29	4212029.001	Boîte de 5 disposer en forme d’angle avec guide pour porte à deux vantaux

EN CAS DE REMPLACEMENT, ON DOIT UTILISER DES PIÈCES DÉTACHÉES ORIGINALES NINZ FAISANT PARTIE DE L’ENSEMBLE DU SYSTÈME CERTIFIÉ!

DEMONTAGE CORRECT

En cas de remplacement complet de la barre ou même d’un seul élément de celle-ci, on doit suivre de manière générale les mêmes indications que pour l’installation en inversant la séquence des opérations. Pour remplacer les tringleries et/ou le dispositif en partie haute, il est nécessaire de démonter d’abord la serrure. Pour remplacer la serrure, il faut démonter toutes les parties de la barre dans la zone serrure. La serrure (20) se démonte en dévissant les deux vis frontales, dans le cas de portes coupe-feu, après avoir détaché d’abord le joint intumescent collée au-dessus des vis de fixation.

Cette opération doit se faire avec la plus grande prudence, en faisant attention de ne pas abîmer ou déplacer les éventuels composants présents au sein du logement de la serrure et en raccrochant soigneusement les tringleries!

REGISTRE ENTRETIEN

date	description intervention	force d’ouverture vérifiée	opérateur

Les présentes instructions doivent être remises au titulaire de l’activité, qui les conservera pour annoter les opérations d’entretien effectuées sur la barre anti-panique.